

N/REF : 18/10/2024 10H27 C:000053 I:02645
V/REF : AC/C03644
V/Email reçu le Vendredi 18/10/2024 a 10H27

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CME

IMMEUBLE : LES CHARMILLES -CME
24, AVENUE DU BOIS LABBE
48, RUE FRANC. TANGUY PRIGENT
35000 RENNES

Rennes, le 30 Janvier 2025

Référence Marché: 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie

LOCALISATION : ALLEE 48 PRIGENT - MME DINE MR PEROL 06 20 03 20 28
LOGEMENT N° 100598, PORTE N°4824, 2° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : FUIITE SUR RADIATEUR DU COULOIR

Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire

INTERVENTION DU 30/10

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CONTROLE DU RADIATEUR DU COULOIR

CONSTAT : RADIATEUR HS, ROBINET 12/17 HS, ÉQUERRE INVERSÉE AINSI QUE LA TETE SIMPLE ET LE COUDE DE RÉGLAGE

CONTROLE DES AUTRES RADIATEURS

CONSTAT : BEAUCOUP DE ROBINETS DROITS SONT VÉTUSTES, LA PLUPART DES RADIATEURS SONT TIEDES EN HAUT ET FROID EN HAUT, NÉCESSITÉ DE FAIRE UN DÉSEMBOUAGE. UN DES RADIATEUR EST DÉCROCHÉ DU MUR

REMISE EN PLACE DU RADIATEUR

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT

CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ

NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 06/11

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

MISE EN SÉCURITÉ RADIATEUR

DÉPOSE ET ÉVACUATION DU RADIATEUR

POSE DE 2 BOUCHONS

REMISE EN EAU

CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ

NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 22/11

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

COUPURE D'EAU RÉSEAU CHAUFFAGE

VIDANGE DE TOUT LE CIRCUIT
DÉMONTAGE DU RADIATEUR PERCÉ
DÉMONTAGE DE LA TÊTE, DU TÊTE DE RÉGLAGE
POSE DU NOUVEAU RADIATEUR DANS LE COULOIR
MODIFICATION CUIVRE
PEINTURE SUR CUIVRE
REMARQUE : 1 RADIATEUR DANS LE COULOIR FUIT
PRÉCONISATION : PRÉVOIR LE REMPLACEMENT D'1 RADIATEUR AINSI QU'UN
PURGEUR DANS LA CHAMBRE DU MILIEU ET 1 PURGEUR DANS LE SALON
REEMPLACER 4 TÊTES THERMOSTATIQUES
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 20/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE D'EAU
VIDANGE CIRCUIT CHAUFFAGE
DÉPOSE RADIATEUR
FOURNITURE ET POSE D'UN RADIATEUR
FOURNITURE ET POSE DE 4 TÊTES THERMOSTATIQUES
RACCORDEMENT RÉSEAU CHAUFFAGE
REMISE EN EAU
PURGE DU RADIATEUR
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 23/01/25 à 10H03 Mme S ALI MOHAMED

0201: MSG REP
2012: MSG REP

AT LCOMPTER Email envoyé le 25/11/24 à 11H59 Mme S ALI MOHAMED

PRÉVOIR LE REMPLACEMENT D'UN RADIATEUR DANS LE COULOIR
PRÉVOIR REMPLACEMENT 1 PURGEUR DANS LA CHAMBRE DU MILIEU
PRÉVOIR REMPLACEMENT 1 PURGEUR DANS LE SALON
PRÉVOIR REMPLACEMENT 4 TÊTES THERMOSTATIQUES

MG LGESTION Email envoyé le 04/11/24 à 14H26 Mme S ALI MOHAMED

PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU RADIATEUR DU COULOIR
PRÉVOIR DÉSEMBOUAGE DE NEUF RADIATEURS
PRÉVOIR LE DÉBLOCAGE DE PLUSIEURS ROBINETS
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 30/10	1	54,72		82,08
1,00	PBS120-F.P radiateur acier 1050W(+acc.)	2	182,76		182,76
1,00	PBS122-F.P radiateur acier 1350W(+acc.)	3	241,86		241,86
4,00	PBS126-F.P rob.radiateur therm.doub.régl	3	49,24		196,96
2,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 06/11	50	54,72		136,80
TOTAL H.T.					840,46
T.V.A. a 10,00%					84,04
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>924,50</u>

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.